

«Les échanges linguistiques bénéficient aussi aux apprentis»



V. MURITH

CHRISTINE BULLIARD-MARBACH

> **La conseillère nationale suisse a passé le samedi dans son chalet familial du Breccaschlund avec une douzaine de Jeunes démocrates-chrétiens (JDC). Objectif de la journée: plancher sur des projets de résolutions politiques susceptibles de faire évoluer la politique fédérale en matière de formation et d'engagement civique des jeunes.**

Qui est à l'origine de cette idée de «workshop» à la montagne?

J'ai toujours eu d'excellents contacts avec les JDC et nous échangeons régulièrement. Nous partageons plusieurs thèmes d'intérêt, en particulier l'apprentissage des langues nationales. Comme les JDC organisent chaque année une université d'été, nous nous sommes dit: pourquoi ne pas faire une fois quelque chose d'autre?

Vous aviez annoncé vouloir développer deux résolutions en faveur des jeunes. Sur quoi ont débouché les travaux?

Un premier groupe de travail s'est penché sur le thème de la formation et de la carrière professionnelle. Le problème qui se pose dans ce domaine est que les étudiants et les collégiens peuvent effectuer facilement des échanges linguistiques, ce qui n'est pas le cas des apprentis. Ce n'est pas équitable, selon nous. L'apprentissage des langues nous fait aller de l'avant

quelle que soit notre voie professionnelle. Nous avons évoqué plusieurs pistes pour remédier à cette inégalité. Par exemple, la création d'une plateforme réunissant PME, apprentis et familles d'accueil afin de faciliter l'organisation de séjours linguistiques pour les jeunes qui le souhaitent. J'avais déjà déposé un postulat allant dans ce sens au Parlement fédéral. Il m'a été répondu qu'une fondation, la ch Stiftung, pourrait jouer ce rôle de plateforme. Mais personne ne la connaît... Une autre idée que nous avons creusée consisterait à créer une mention «bilingue» pour les CFC. Mettre en place une bourse fédérale pour les apprentis en échange linguistique serait aussi une possibilité, ou alors une aide à la mobilité. Reste à convaincre les PME, qui auraient tout à gagner à pouvoir engager des collaborateurs bilingues. En juin, j'ai été invitée par l'Union suisse des arts et métiers à un podium de discussion. Des responsables d'écoles professionnelles ou des employeurs m'ont demandé pourquoi un jeune menuisier devrait apprendre une autre langue que la sienne. Cette réaction m'a étonnée...

Un autre groupe de travail s'est penché sur l'engagement civique...

Oui. L'expérience de vie que l'on acquiert en faisant du service civil ou de l'armée, en vivant une maternité ou en effectuant du bénévolat ou du travail humanitaire, tout cela apporte un complément à la formation professionnelle. L'Université de Lucerne récompense de tels engagements en accordant des points ECTS à ses étudiants. Pourquoi ne pas généraliser ce système?

Comment envisagez-vous la suite des événements?

Mon travail consiste maintenant à déterminer le type d'intervention que je vais faire à Berne. Mais il y en aura certainement une, en septembre ou au plus tard durant la session d'hiver.

PROPOS RECUEILLIS PAR MRZ